

# Compte-rendu de la 1<sup>ère</sup> rencontre avec la Ville

Mardi 21 juin 2016 à 19h30.

Aucun ordre du jour particulier n'avait été défini pour cette séance, l'idée était simplement que les interlocuteurs principaux de la Ville puissent rencontrer les personnes impliquées dans le collectif, en donnant une vision plus précise des attentes ; et que les membres puissent poser leurs éventuelles questions. Du coup ce compte-rendu est une synthèse un peu ordonnée des informations et idées discutées au cours de la soirée.

## a) Présences et Présentations

Une vingtaine de personnes étaient réunies pour échanger.

Le collectif était représenté par 16 membres : Aline Christinat, Jean-Daniel Cruchaud, Ricardina De Barros, Eric Domon, Marie-France Hamou, Sylvianne Henriot, Christiane Maulaz, Alcina Reis, Vincent Rocher, Antonio Rosato, Marie Sansonnens, Laetitia Terrier, Philippe Solms pour l'Association Ecoquartier ainsi que les animateurs de la Cabanes des Bossons Silvana Annese, Christophe Lebourg et Hélène Ott.

Ils étaient accompagnés de Daniel Kohlbrenner, représentant de la FASL, et Jérémie Schaeli, animateur de tarif de GROUPE mandaté pour l'animation des séances publiques.

Les 2 personnes de la Ville étaient :

- Mme Estelle Papaux, actuellement cheffe du service de la jeunesse et des loisirs et bientôt secrétaire générale de la direction de l'enfance, la jeunesse et les quartiers (dicastère dont M. Payot prendra la direction le 1<sup>er</sup> juillet).

- M. Laurent Louis, responsable du site des Plaines du Loup au sein de la cellule Métamorphose depuis septembre 2015

Ensemble, ils coordonneront les différents services de la Ville avec qui nous pourront être en contact (Architecture, Parcs et Domaines, Ecoles, Sports, Urbanisme, etc.).

La cellule Métamorphose est aujourd'hui constituée de 4 personnes, qui se sont réparties les responsabilités par site (Plaines du Loup, Tuillères, Vidy, Malley). Elle est rattachée à ce jour à la Direction des Travaux de M. Français, mais dépendra dès juillet de la Direction Culture et développement urbain du nouveau syndic M. Junod.

## b) Informations

L'objectif de cette rencontre, clairement énoncé par Mme Papaux, était d'amorcer les échanges entre la Ville et le collectif, de répondre à nos interrogations et de préciser ce qui est attendu. Ensuite, au collectif d'avancer, tout en sachant que les représentants de la Ville se tiendront toujours à disposition pour accompagner.

Ce qui est attendu d'ici novembre, c'est la restitution des besoins et attentes des habitants, actuels et futurs, pour la future maison de quartier. Il devra aborder des aspects très variés, tels que les activités particulières souhaitées, les espaces de rencontres, les salles et leur équipement, le type d'architecture, la cuisine, etc.

Pour cela, lors d'une discussion préalable à la création du collectif, il a été décidé de mettre en place en septembre une journée d'ateliers participatifs, ainsi qu'un forum en novembre, dans le but de récolter un maximum d'idées et de définir des priorités. Et il a été fait appel d'une part à

l'Association écoquartier (représentée par Philippe Solms) pour la réalisation des procès-verbaux et documents de restitution, et d'autre part à tarif de GROUPE (c'est-à-dire Jérémie Schaeli) pour l'animation des séances publiques.

Les livrables seront alors transmis au service d'architecture de la Ville pour être traduits en notions architecturales. Intégré à un cahier des charges, ce matériel servira au Mandat d'Etude Parallèle dans le cadre duquel seront élaborées des propositions de différents bureaux d'architecture.

Un représentant du collectif fera partie de la commission de suivi de la procédure, en compagnie d'un représentant de la FASL et de personnes des différents services de la Ville concernés.

Le « MEP » portera aussi sur l'aménagement du parc dans lequel la Maison de Quartier sera construite : nous pouvons tout à fait apporter aussi nos réflexions et souhaits le concernant. Il faudra cependant rester raisonnable : le budget pour cette partie ne sera « que » de 4,8 Millions de francs environ.

Le Parc aura une surface de 16 à 17'000 m<sup>2</sup>, ce qui représente un quart (seulement) du parc de Milan.

Les impondérables pour ces futurs aménagements sont :

- une aula / salle de spectacle d'au moins 200 personnes (éventuellement plus, mais à quoi bon avoir trop grand si c'est pour qu'elle reste à ¼ vide la plupart du temps... Et plus grand implique plus complexe et plus coûteux !); NB : le calibrage à 200 personnes de l'aula / salle de spectacle a été pensé par rapport aux besoins de réunion du corps des enseignants + personnel scolaires (qui réunis représentent ce nombre).

- un réfectoire pour accueillir une soixantaine d'élève du primaire les midis.

- aucun espace extérieur dédié (donc pas de partie extérieur « réservable » lors des locations de la Maison, le parc reste à tous – ce qui ne veut pas dire qu'aucune activité ne pourra utiliser l'extérieur ! Le parc sera toujours à tout le monde, et la police du commerce pourra délivrer des autorisations d'activités jusqu'à 22h30)

A noter aussi que 15% de la surface publique du futur écoquartier doit être dédiée à des « aires de jeux intergénérationnelles » : il ne faut donc pas hésiter à donner des idées !

Par ailleurs, il est aussi déjà prévu d'avoir un espace dédié à des plantages, M. Louis pourra nous donner plus d'informations à ce sujet (et sur ce qui est déjà prévu de manière générale).

Enfin il existe une charte urbanistique qui a été imposée aux investisseurs lors de l'appel d'offre : même si ce sont des éléments encore assez abstraits, il pourra être utile d'en prendre connaissance.

## c) Idées / pistes auxquelles réfléchir

Voici une liste de points « en vrac » auxquels il pourrait être judicieux de réfléchir :

- cours de cuisine ? => si oui, avoir des appareils simples, pas une cuisine professionnelle...
- cuisine professionnelle, semi-pro ? (si pro, ne pourra pas être louée ou alors avec un cuisinier)
- avoir un four à poterie ? => si oui, contraignant au niveau architectural !
- proposer un espace en gestion partagée ou en gestion contrôlée ?
- réfléchir à l'accès motorisé, notamment pour l'approvisionnement et le matériel de spectacle
- nombre maximum de personnes que l'on souhaite pouvoir accueillir en simultanément ? (important pour dimensionner les couloirs, les toilettes, la ventilation...)
- se réserver la possibilité de faire des activités en parallèle d'une location, ou pas ? Si oui, prévoir différents accès ?

- prévoir des espaces dédiés (pour les ados, la danse, la cuisine...) ou uniquement des espaces multifonctions (cf la réflexion menée au Désert)
- prévoir un local communautaire (donc non géré par l'équipe d'animateurs FASL) ? (cf l'association Le Bocal à l'avenue Druey)
- prévoir une bibliothèque ? Municipale ou communautaire ?
- salle de gym / sport ? => à priori plutôt à l'école...
- prévoir des douches ?
- local à poussette ?
- imaginer l'esprit, l'ambiance que l'on souhaite avoir : plutôt un chalet ou une tour, un bâtiment très visible ou discret, minéral ou végétal... ?
- prévoir un sous-sol ?
- concentrer tout en ce nouveau lieu ou conserver la Cabane des Bossons pour certaines activités ?
- définir le type d'animations souhaitées : plutôt ouvertes et allant à la rencontre, ou plutôt des activités sur inscriptions qui remplissent la maison ?
- réfléchir la gouvernance : prévoir peut-être un secrétariat qui déchargerait l'équipe d'animation pour tout ce qui est location et inscriptions ? Mettre en place une coordination avec les associations et salles du quartier ?
- réfléchir au concept pour créer du lien et des rencontres

Et plus particulièrement pour le parc :

- grill / tables de pique-nique : réfléchir si vraiment nécessaire (aussi source de conflits...) et à leur emplacement (proche ou au contraire loin de la maison ?)
- piste de pétanque ?
- aire(s) de jeux pour les enfants ?
- jeux géants permanents ? (Echecs, etc.)

De plus, il faudra si possible consulter ces acteurs :

- les ados => présence prévue pour les ateliers
- les retraités
- un EMS ?
- le centre œcuménique de Bois Gentil
- les coopératives d'habitants retenues pour la première tranche des Plaines du Loup => Codha, le Bled et C'Art'Ouches déjà représentés, Ecopolis et la Meute devrait l'être prochainement.
- et même tous les différents investisseurs retenus, si c'est possible
- la directrice des établissements scolaires

## d) Prochaines étapes

La journée pour les ateliers publics est planifiée pour le dimanche 25 septembre => il faudra définir quelles personnes de la ville seront nécessaires (architectes, responsables des parcs, etc.) et en informer Mme Papaux dès que possible.

La prochaine séance du collectif est fixée au mercredi 29 juin, avec 2 objectifs : définir l'organisation et le mode de fonctionnement ; puis définir concrètement les tâches et groupes de travail pour préparer les thèmes et l'organisation de la journée des ateliers.

La Ville assurera l'information et l'invitation de la population aux ateliers (notamment par la distribution de flyers aux actuels habitants).

Et un budget est prévu pour d'éventuelles dépenses (une enveloppe de 3'000 francs a été demandée, en plus du financement du travail de l'Association écoquartier, de tarif de GROUPE et des animateurs du centre des Bossons).

Une nouvelle séance de rencontre collectif-Ville sera planifiée, au plus tard pour début septembre (à priori la date le 6/09 à 19h avait été pré-réservée).

Mme Papaux et M. Louis nous ont quittés vers 21h00.

Jérémy Schaeli, qui sera présent le jour des ateliers pour animer, a ensuite rappelé que son rôle devra être précisé, ainsi que le lieu et le format des ateliers. Concernant le lieu, il imagine un espace accueillant pour mettre les gens à l'aise et les inciter à participer. Pour le format des ateliers, Jérémy indique qu'il a l'expérience de toutes sortes de façons de faire et qu'il se tient à la disposition du collectif pour en parler.

Et pour qu'il soit plus facile de préparer cette journée, il nous a invités à réfléchir aussi à ce pour quoi nous voulons faire ces ateliers. Plusieurs réponses ont été évoquées : pour avoir assez de monde pour faire des groupes par thème ; pour toucher des gens qui ne s'investiront pas dans les collectifs ; pour communiquer sur la démarche aussi.

Philippe souligne qu'il est incontournable pour la Ville de faire une démarche participative. La Ville, toutefois, n'a rien imposé quant aux modalités de la démarche : celles-ci sont une proposition commune de l'Association écoquartier et de l'équipe du centre des Bossons.

Réflexion à poursuivre sur cette base lors de notre prochaine séance...

La séance est levée vers 22h.

160626/V0.1-Vincent Rocher  
160627/V0.2-Philippe Solms  
160628/V1.0-Vincent Rocher